



Honoraires abusifs d' huissier

Par **meflodine**, le **17/01/2011** à **13:34**

Bonjour,

un huissier a t'il le droit de prendre 10% de commission sur une indemnité compensatoire due par jugement par mon ex mari. Je suis en aide juridictionnelle totale, ai pour tout revenu que l'AAH soit 711 euros/mois. Il m'a également pris des honoraires lors des règlements de la pension alimentaire pour ma fille il y a + de 3 ans, et malgré mes demandes d'explications il est resté sur ses positions. Que dois-je faire, sachant que j'habite au Mans que le CEDIFF, l'ASSAV m'ont averti que de me défendre en justice ne donnerait rien puisque tous les huissiers sont "main dans la main" et feront bloc en ma défaveur. Merci de me répondre.